



Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

C'est un mois de septembre bien particulier qui s'est achevé.

En effet, la fermeture annoncée de notre école, l'âme du village, est bien douloureuse à envisager. Tant d'efforts, de réunions avec les administrations, tant de luttes pour la sauvegarde de notre école sont partis en fumée. Nous avions l'espoir d'avoir des maternelles comme certains s'étaient engagés, mais c'était des paroles en l'air.

Nous pouvons toutefois nous féliciter et souhaiter la bienvenue à notre nouveau boulanger, Alan Rautureau, qui redonnera une âme à cette boulangerie restée bien trop longtemps fermée.

Septembre aura été le mois de l'explosion des prix, que ce soit les énergies ou les denrées alimentaires. Tout augmente, avec comme argument cette guerre russo-ukrainienne, alors que certains spéculent. C'est pour cela que nous avons pris la décision de réduire l'éclairage public.

Dans cette période de grande tension, nous appelons à la bienveillance de tous dans le respect des uns et des autres.

Dans ce bulletin, vous trouverez un point sur chaque projet en cours ou réalisé, un bilan de la saison estivale qui a vu passer énormément de monde sur notre territoire ainsi que les actualités tarnacoises et de notre Communauté de Communes.

Bonne lecture à vous !

François BOURROUX

École

Nous y voilà ! Nous espérons ne jamais faire cette annonce.

Faute d'effectifs, l'école de Tarnac est condamnée !



La municipalité avait préparé la rentrée comme tous les ans. L'institutrice remplaçante à Peyrelevade l'an passé devenait titulaire à Tarnac.

Mais voilà, les parents en ont décidé autrement. Nous avons recensé pas moins d'une vingtaine d'enfants qui pourraient être scolarisés à Tarnac, mais le 1^{er} septembre 2022 aucun n'a fait sa rentrée dans notre petite école...

Une grosse majorité des enfants sont partis à l'école de Faux-la-Montagne, les autres sont à Bugeat et Peyrelevade.

Administrativement, l'école n'est pas fermée. Pouvons-nous encore avoir un léger espoir pour l'avenir de notre commune ?

Boulangerie

Dans les bonnes nouvelles, nous vous annonçons l'ouverture prochaine de la boulangerie de Tarnac.

C'est Alan Rautureau, jeune boulanger pâtissier du bassin d'Arcachon qui s'est porté candidat à la reprise de ce commerce. L'ouverture a pris du retard suite à un problème administratif.

Bien évidemment, Alan fera les tournées dans nos hameaux et vous proposera divers services de proximité.

Cette réouverture est une excellente nouvelle pour l'attractivité de notre commune. Nous souhaitons bonne chance à Alan dans cette nouvelle aventure et lui apportons tout notre soutien.



Du côté de la ComCom

Bugeat nous rejoint, enfin !

La commune de Bugeat avait fait le souhait auprès de Haute-Corrèze Communauté de rejoindre notre ComCom.

Le 17 octobre 2022, le conseil communautaire d'HCC a validé le retrait de Bugeat de sa communauté de communes et, le 21 octobre 2022, V2M a approuvé à l'unanimité l'adhésion du Bugeat à V2M.

Bugeat fera donc partie de notre communauté de commune à partir du 1^{er} janvier 2023, ce qui nous permettra de pérenniser notre territoire avec 20 communes et une population avoisinant 6026 habitants.



Travaux

Cimetière

Les travaux du futur cimetière ont enfin débuté, avec la première tranche qui consistait à réaliser les **accès et les stationnements** pour un coût de 59 959,10€ HT, dont 14 989,77€ de subvention du Conseil départemental de la Corrèze et 17 500€ de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



Nous en avons profité pour faire quelques **places de parking devant le cimetière** actuel afin de faciliter le stationnement et surtout de ne pas bloquer l'accès au nouveau cimetière.

La deuxième phase des travaux consistera à **clôturer la surface** de ce dernier et y apporter les aménagements nécessaires.



Voirie

Dans le même temps, la deuxième tranche de la traversée du hameau de **Javaud** a été faite ainsi que deux portions de la route du **Parneix** avec un coût de 43 395,41€ HT dont 12 800€ de subvention attribuée par le Conseil départemental de la Corrèze.

L'accès à la **salle de soins** a été fini et un travail sur la gestion des eaux pluviales a été réalisé pour un montant de 10 341,96€ TTC.

Les agents ont comme tous les ans fait la campagne de **rebouchage de trous** avec pas moins de 28 tonnes d'enrobé mis sur nos routes pour un coût de 4 536€ TTC.

La cour des Petites Maisons fait peau neuve

Dans un souci d'entretien et d'esthétique, nous avons pris la décision de finaliser les travaux initiés par la précédente municipalité lors de la restauration des Petites Maisons, **en aménageant la cour** souvent inondée lors de gros orages.

Là aussi une gestion des eaux pluviales a été mise en place. Le coût de cette opération s'élève à 12 416€ HT.

Éclairage public

Face aux augmentations à venir du tarif des différentes énergies, et désireux de ne pas voir s'envoler sa dépense en la matière, le Conseil municipal a décidé de réduire l'amplitude de l'éclairage public. Cette décision limitera également la pollution lumineuse et nous permettra de renforcer la position de notre commune dans le projet RICE porté par le Parc naturel régional de Millevaches.

Les nouveaux horaires seront mis en place comme suit :

– Pour la période hivernale :

Bourg : extinction à 22h00, allumage à 07h00

Villages : extinction à 21h00, allumage à 07h00

– Pour la période estivale : pas de rallumage les matins.

Le coût annuel de l'éclairage public était de 5 651,03€ avant les augmentations en 2021. L'économie réalisée sera de l'ordre de 2 500€, soit la moitié du coût sur l'année 2021.

Cependant, pour les **fêtes de fin d'année**, nous avons choisi de **maintenir les illuminations habituelles avec quelques nouveautés**. Leur durée d'allumage sera calquée sur l'éclairage public.



Pont de l'Enclose

Le pont de l'Enclose (à côté de la station d'épuration) a été **entièrement refait** dans le cadre du projet « Amélioration de l'état écologique du ruisseau de l'Enclose », qui est financé à la fois par l'Europe (fonds FEDER), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la commune pour un coût de 15 954,00€ HT.

Des **frayères** ont été aménagées pour la sauvegarde de la biodiversité.



Site internet

C'était un engagement pris lors de la campagne électorale : un site internet de la mairie de Tarnac va voir le jour !

Vous y retrouverez tout ce dont vous avez besoin, avec les PV des conseils municipaux, les arrêtés municipaux ainsi que toutes les informations se rapportant à notre commune. Les réservations des salles communales pourront aussi se faire via le site internet.

L'OPAH

L'OPAH est lancé pour les quatre communes de Chamberet, Treignac, Soudaine Lavinadière et Tarnac.

Ce programme vise à améliorer l'habitat en réalisant des travaux. Une permanence va être mise en place à Tarnac pour vous permettre d'avoir accès aux renseignements nécessaires un après-midi tous les 3 mois.

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

Avec l'OPAH la Communauté de communes Vézère - Monédières - Millesources vous accompagne

SUBVENTIONS
APPUI ADMINISTRATIF
CONSEILS TECHNIQUES

Renseignez-vous !

SOLIHA LIMOUSIN
05 55 20 58 64
contact@correze@solih.fr

ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV'
05 55 20 88 96
renov.energie@cpiccorreze.com

OPAH
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
2022 - 2027

Opération réalisée en partenariat avec

et les Communes de Treignac, Chamberet, Tarnac et Soudaine-Lavinadière

PTT : chèques numériques



Les PTTs sont labellisés « Chèques numériques pour tous » :

Qu'est-ce que ça veut dire ? Simplement que toute personne qui reçoit une petite formation ou un accompagnement auprès de notre association peut bénéficier de 50€ (5x10€) de chèques numériques financés par le département de la Corrèze, qui seront versés directement à l'association.

Concrètement : vous bénéficiez d'une formation ou de conseils aux PTT ; vous acceptez de donner vos coordonnées comme bénéficiaire du dispositif APTIC ; vous ne payez pas pour les premiers 50€ d'accompagnement, car les PTT reçoivent directement l'argent par APTIC !

Les chèques peuvent être prescrits par les services sociaux, qui vous enverront aux PTT pour les dépenser ; mais l'association en a déjà un certain nombre sur place, et plus que 6 semaines pour trouver des bénéficiaires... Le dispositif est orienté prioritairement vers les « Seniors » (+60 ans), les « Jeunes » (18-25 ans) et les « Porteurs de Projets » (entreprises, associations), mais ces catégories sont d'abord indicatives, et l'objectif est bien d'accompagner toutes les personnes qui en auront besoin.

Alors profitez-en ! N'hésitez pas à nous écrire ou à passer nous voir pour plus de précisions, ou encore à visiter le site <https://www.aptic.fr/>

Location de logements

Deux logements de type T4 et T5, ainsi que deux T2 dans la Maison Communale sont libres et peuvent être soumis à la location. Si ces logements vous intéressent, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie : mairie.tarnac@orange.fr

Recensement

Le prochain recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. L'agent recenseur passera vous voir afin de vous transmettre les informations nécessaires pour le recensement.

Eau potable

Nous constatons sur certains châteaux d'eau de la commune des difficultés de remplissage dû principalement au manque de précipitations.

Un arrêté préfectoral est en cours sur l'ensemble du département et consultable en mairie ou sur le site de la préfecture.

L'eau potable est une ressource précieuse ! Nous vous demandons d'être vigilants quant à son utilisation.

retrouvez toute l'actualité communale sur www.vivreatarnac.fr / intramuros.org/tarnac



Déchets

Rappel : les poubelles d'ordures ménagères ne doivent recevoir que les déchets non recyclables que votre foyer produit au quotidien et dans des sacs fermés par mesure d'hygiène et par égard envers les agents de collecte des déchets. Les autres déchets recyclables (verre, cartonnets d'emballage, bouteilles plastiques canette aluminium, publicités) doivent être impérativement déposés dans les points de collectes répartis sur l'ensemble de notre territoire.



Les cartons des colis n'ont pas leur place dans les containers d'ordures ménagères, il faut les emmener à la déchetterie de Bugeat.

Les résidus verts de jardin sont interdits dans nos containers (tonte, feuilles, branches...). Vous pouvez les emporter sur le site de l'ancien stade route de Faux-la-Montagne ou sur le site de notre déchetterie à Bugeat.

Les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie ou recyclerie. La rue n'est pas une poubelle !

L'étude en cours touche à sa fin et la conférence des Maires devra faire un choix difficile car notre ComCom est le plus mauvais élève du Département.

Il nous faut impérativement nous discipliner pour ne pas voir notre taxe d'ordures ménagères fortement évoluer !

Des plantes à Senigour



Médiathèque

C'est la rentrée littéraire. De nombreuses nouveautés vous attendent dans votre médiathèque !

Mois du film documentaire

Devant le succès remporté l'an dernier, la mairie de Tarnac renouvelle cette année sa participation au Mois du film documentaire en collaboration avec la Médiathèque de la Corrèze et le Conseil départemental.

Le **mardi 22 novembre à 19h** sera projeté le film *Alfred et Lucie Dreyfus, je t'embrasse comme je t'aime* en présence de la réalisatrice, Delphine Morel. Entrée gratuite.



Victime d'une machination au plus haut niveau de l'Etat-major, le capitaine Dreyfus est condamné en octobre 1894 à la déportation pour haute trahison. Lucie, son épouse, passe sa peine avec lui - vierge, qu'il se colle, en attendant la réhabilitation. Pendant les cinq années que dure cette détention au bagne de l'île du Diable, les époux Dreyfus échangent des centaines de lettres, qui sont ouvertes, analysées, censurees ou annulées car l'administration est convaincue qu'elles cachent un code secret. Ces missives deviennent une arme de survie pour Alfred.
<https://vimeo.com/54482771> Mot de passe : DREYFUS

EMBALLAGES

Dans ce bac, déposez uniquement

- Cartonnements
- Bouteilles et emballages en carton
- Bouteilles de conserve vides
- Canettes en aluminium
- Bouteilles en aluminium vides
- Bouteilles en plastique (eau, jus de fruits, bouteille de lait, lessive, liquide vaisselle, huile alimentaire, produits ménagers, etc.)
- Adhésifs vides (maison, coffrets, cames, etc.)

ET SURTOUT NE PAS Y JETER

- Fils en plastique
- Sacs en plastique
- Polystyrène protecteur de matériel
- N/A, boîtes de jeux, jouets
- Emballages ayant contenu des produits dangereux (huile à brûler, etc.)
- Bouteilles à gaz
- Produit de nettoyage
- Boissons en plastique

PAPIERS - JOURNAUX - MAGAZINES

Dans ce bac, déposez uniquement

- Imprimés
- Revues
- Cartonnages
- Prospectus / Publicités
- Vieux livres (sans leur couverture)
- Papiers imprimés
- Emballages blancs
- Quartiers (papier à lettre...)

ET SURTOUT NE PAS Y JETER

- Fils en plastique
- Sacs en plastique
- Cartons
- Sous-couverture de couleur
- Papier glacé
- Couverture de vieux livres
- Emballages kraft

VERRES

Dans ce bac, déposez uniquement

- Bouteilles sans bouchon
- Bouteilles sans couvercle
- Bouteilles sans verre cassé

ET SURTOUT NE PAS Y JETER

- Fils en plastique
- Sacs en plastique
- Cartons
- Bouteilles en liège
- Couverture de bouchon, capsule
- Matériel en verre, en verre, en plastique
- Verres cassés
- Tout les autres verres (ampoules, miroirs, lunettes, flacons de parfum...)

POUR TOUT RECYCLAGE !!!
- NE PAS LAVER LES EMBALLAGES, NI LE VERRE AVANT DE LES TRIER.
- NE PAS EMBOTER LES EMBALLAGES LES UNS DANS LES AUTRES, MAIS LES COMPACTER.

État civil

- Décès :
- Didier CLOUP, le 08/07/2022 à 52 ans
 - Nicole MAZALEYRAT, le 13/07/2022 à 71 ans
 - Michèle FLEURY veuve SALAGNAT, le 15/07/2022 à 81 ans
 - Gilbert FAVRIE, le 31/08/2022 à 74 ans
 - Marcelle JOFFRE veuve SCHOMBERG, le 11/09/2022 à 92 ans
 - Eugène BESSE, le 04/10/2022 à 95 ans
 - Clément NAZE, le 15/10/2022 à 84 ans

Service Déchets
 15 ave du Gal de Gaulle
 19260 Treignac
 Tel : 05-19-67-01-02
 Courriel : déchets@ccv2m.fr

Horaires d'ouverture des trois déchetteries		
Bugeat	Chamberet	Treignac
mardi et vendredi 9h-12h et 14h-18h	mardi, jeudi et samedi 8h-12h	lundi au samedi (sauf lundi matin) 9h-12h et 14h-18h

IPNS

TARNAC
Mairie & Agence Postale
 ouverts de 9h à 12h
 sauf mercredi et dimanche
 tel. : 05 55 95 53 01
 fax : 05 55 95 18 37
mairie.tarnac@orange.fr

Sport Nature



Le beau temps a permis de maintenir toutes les activités proposées contrairement à l'an dernier. Le graphique ci-dessous reprend donc les données de l'an passé mais en moyenne par sport.

Sport Nature Haute-Corrèze ne nous a pas proposé cette année l'activité « Grimpe aux arbres » faute d'encadrant agréé.



Festival Mille Sources



Nous nous réjouissons du beau succès obtenu par le Quatuor Aeolina (aeolina est le premier nom de l'accordéon).

Dans le cadre du Festival Mille Sources, les œuvres de Tchaikowsky, Zolotarev ainsi qu'une création de Manon Lepauvre ont été jouées dans notre église le 16 juillet 2022, après le marché de producteurs.

Associations

Comme tous les ans, l'ARHA et Lou Liadour ont égayé notre été avec différentes animations. Chacun a pu trouver son bonheur entre balades autour de Tarnac, journée du livre, cirque, pièces de théâtre et concerts...



Des participants tous les ans plus nombreux !

Nom du parcours	Thématique	Commune	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tarnac, une petite page d'histoire	Histoire et monuments	Tarnac			352	388	412	452	660	1316	3092	1660	2028	3460

Balade secrète en Corrèze

Le samedi 13 août avait lieu à Tarnac une Balade secrète en Corrèze organisée en lien avec le Département de la Corrèze, la Fédération Française de Randonnée et l'ARHA.



Ce n'est pas moins d'une centaine de randonneurs qui ont pu découvrir l'Histoire des maquisards tarnacois. Cette sortie était contée par Pierre et Raymonde et les visiteurs d'un jour sont repartis ravis de la promenade et de toutes les informations.



La matinée s'est terminée avec un buffet dansant proposé par la municipalité qui a su requinquer les valeureux randonneurs.

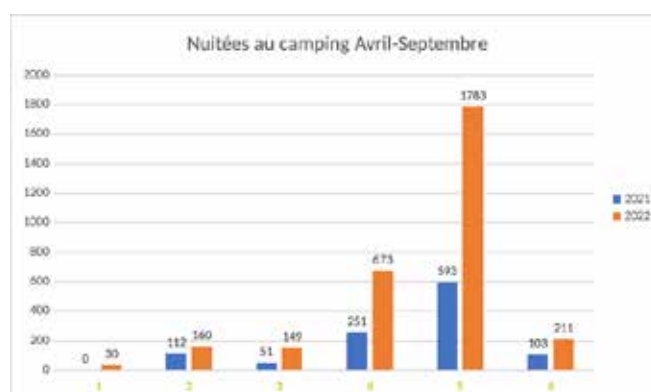


Camping

Encore une belle fréquentation du camping cette année avec des chiffres qui sont toujours à la hausse depuis deux ans maintenant.

Nous espérons que la deuxième tranche des travaux d'aménagement qui débutera courant novembre accentuera ces chiffres.

Elle consiste à la mise aux normes du réseau électrique, la réfection de la toiture des sanitaires ainsi que l'installation d'un nouvel accueil.



Marchés d'été

Pour cette première année des marchés d'été tarnacois, nous pouvons dire que cela a été un véritable succès.

Les artisans comme les producteurs locaux ont ravi les tarnacois et touristes présents sur la commune.

Le dernier marché d'été a été ponctué par un magnifique feu d'artifice derrière l'église.



Comité des fêtes

Depuis cet été le comité des fêtes de Tarnac est remonté !

Il a pu organiser et animer les marchés de cet été avec buvette, vente de sandwiches, frites et tourtois. Ce fut un beau succès, très encourageant pour l'avenir.

Un grand merci aux personnes venues spontanément aider ! Si vous avez envie de vous impliquer, même ponctuellement, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.



Marché d'automne

La municipalité de Tarnac a organisé son premier marché artisanal d'automne dimanche 30 octobre.

Les exposants ont apprécié le lieu et l'accueil qui leur a été réservé.

Merci de vous être déplacés et d'avoir participé au succès de cette belle journée ensoleillée !

